

l'écho des adrets

É D I T O

Par Pascal Fichot,
Président d'Adret Morvan

INCINÉRATEUR-SCIERIE ERSCIA

La vérité sur l'emploi

Le préfet a organisé le lundi 3 septembre à la préfecture de Nevers une réunion avec Adret Morvan en présence du sous-préfet, des élus locaux, du député, des techniciens et ingénieurs de la Dreal et de l'entreprise Erscia (un ingénieur et Pascal Jacob son directeur).

Les militants d'Adret Morvan ont pu jusqu'alors se rendre compte que les élus locaux avaient approuvé un projet qu'ils n'avaient pas lu. Le 3 septembre, ils ont constaté que même les rédacteurs semblent un peu perdus dans leur texte. En effet, le coordinateur du comité scientifique d'Adret Morvan, et le vice-Président ont mis les services techniques de la DREAL et l'entreprise Erscia dans l'embarras face à l'incohérence totale du dossier. Les techniciens de la DREAL n'ont pas pu répondre à certaines questions techniques et parallèlement Pascal Jacob, président d'Erscia, a quant à lui refusé de répondre à certaines questions vraisemblablement trop embarrassantes.

Les ingénieurs de la DREAL, contrairement aux affirmations des élus nous ont confirmé n'avoir fait que reprendre les chiffres avancés par Erscia.

Nous tenons à remercier le préfet de son initiative, car cette réunion a permis de confirmer les analyses et les éléments avancés jusqu'à aujourd'hui par Adret Morvan. Malheureusement, cette réunion nous conforte aussi sur le fait que le projet d'Erscia n'est pas sérieux en termes d'emploi. Si notre première approche pouvait se synthétiser par « de l'emploi oui, mais pas à n'importe quel prix », nous dirions aujourd'hui « ce projet est dangereux, y compris en ce qui concerne l'emploi. »

Ce sujet est très important, nous avons tenu à vous faire part de notre travail de recherche et d'analyse sur l'emploi dès ce premier numéro.

Lire la suite page 2

Adret Morvan, depuis sa création, tente d'avancer des arguments construits, après avoir étudié les dossiers avec soin, dans le calme.

À l'inverse, la plupart des élus locaux que nous avons rencontrés reconnaissent qu'ils n'ont pas lu le dossier avant de le voter. Faute d'arguments rationnels, certains d'entre eux semblent avoir perdu leur sang-froid... en se laissant aller sur le terrain de l'invective et de la stigmatisation d'une partie de la population.

Ce n'est pas un comportement responsable, ce n'est pas un comportement digne de la part d'élus de la République. Adret Morvan n'ira pas sur ce terrain. Sa vocation est d'analyser les dossiers et d'informer les citoyens le plus objectivement possible. Nous continuerons ce travail en essayant de le faire le mieux possible dans le respect de tous les habitants de la région.

L'implantation de cet incinérateur orienterait de manière irréversible le mode de développement de la communauté de communes. Un tel virage, qui influencerait sur le mode de vie de toute la région, doit-il être pris sans débat et sans concertation, comme c'est le cas ? Nous ne le pensons pas.

Une incidence négative sur les composantes de la population

En effet, la baisse démographique, due à l'exode rural, a été en partie compensée dans notre région par l'implantation de nouveaux venus, dont effectivement une part de retraités, stigmatisés aujourd'hui par les élus, mais aussi d'un certain nombre d'actifs. Ce poumon vert qu'est encore le Morvan, à quelques heures de Paris, attire nombre de résidents temporaires qui contribuent de façon sensible à la vitalité des commerces et de l'artisanat. Un territoire peut-il mettre de côté une partie de sa population ? Chaque habitant, quelles que soient ses origines et son activité, est partie intégrante d'un territoire et contribue à sa richesse, en préservant sa diversité et en fortifiant son dynamisme.

Effectivement, parmi eux, nombreux sont ceux qui ont fui la pollution et qui se sont installés ici à la recherche d'une meilleure qualité environnementale ; mais jusqu'à quand ?

L'incinérateur sera très polluant et nous le réaffirmons clairement. Le modèle industriel et polluant que l'on nous impose sans débat, va bien évidemment conduire à faire fuir ou freiner l'arrivée d'une partie non négligeable de cette population, impactant ainsi négativement l'économie locale.

Suite de l'édito page 1

Nous tenons à remercier les nombreux adhérents et les nombreux donateurs qui nous permettent aujourd'hui de vous diffuser ce document ; de remplir le rôle d'information des citoyens que nous nous sommes fixé.

La suspension par le tribunal administratif de l'arrêté de destruction d'espèce empêche Nièvre aménagement, sauf action illégale, de couper le bois jusqu'au jugement sur le fond. Nous mettrons à profit cette période pour compléter les informations sur ce dossier très complexe. Les prochains numéros aborderont aussi les problèmes qui se posent aujourd'hui en Morvan, notamment celui de la forêt et du développement harmonieux du territoire.

Bonne lecture

Erschia le magicien et le mystère des pellets

Erschia prétend fabriquer annuellement 250 000 tonnes de pellets en sciant 500 000 m³ de bois par an. C'est un magnifique tour de passe-passe. En effet pour fabriquer 250 000 tonnes de pellets il faut 1 200 000 m³ de bois et non 500 000 ! Soit 800 000 de plus ! Sauf à transformer du bois d'œuvre en sciure ! Ou à faire venir de la sciure d'autres sites ? Quels sites ? Dans de tels volumes ? Par camions ? En plus des 170 par jour !

Nous avons posé la question en préfecture... c'est un secret professionnel (dixit Erschia) ...

Extrait de la Charte forestière du Morvan 2012-2015

« Le développement local des activités de deuxième transformation représente également pour le territoire un enjeu en terme d'emplois, avec un potentiel de 1 emploi créé pour 40 m³ transformés, contre un ratio de 1 emploi pour 1 000 m³ dans une scierie artisanale et 1 emploi pour 3 000 m³* dans une scierie industrielle. La création d'emplois dans la transformation du bois est l'un des facteurs d'amélioration de l'acceptabilité sociale de l'exploitation forestière ».

*1 pour 3 500 m³ chez Erschia - source : Compte rendu de la réunion du 23 septembre 2011 sur l'avenir de la forêt <http://www.gensdumorvan.fr/societe/environnement/lavenir-de-la-foret-morvande-le-douglas-roi-du-morvan-a-quarre-les-tombes.html>

La baisse de la qualité de la vie et la circulation de camions auront, comme en Belgique, une incidence sur le commerce à Corbigny

La pollution aura un impact très fort sur l'air, l'eau et sur la terre jusqu'à Corbigny et un impact très sensible aux alentours de 10-15 km, détectable jusqu'à 30 km dans les zones préservées d'autres sources polluantes (métaux lourds dioxine notamment) via la cheminée haute de 50 m (18 étages) et de 2 m de diamètre. L'eau de la rivière en aval ne sera plus vivable pour les poissons et probablement colonisée par les algues vertes

Le trafic des camions dans Corbigny va rendre la vie des habitants très difficile. Nos élus font comme si ces 170 camions jours n'existaient pas ! (1 camion toutes les 4 minutes ! basé sur une ouverture du site de 12 heures/jour). Ces chiffres sont directement issus du dossier et des calculs de la société Erschia. Nous pensons qu'ils sont largement sous-évalués.

Un exemple : la réunion en préfecture a montré que la construction ou la rénovation de la voie ferrée n'est pas du tout garantie par le projet alors qu'elle est prise en compte pour minimiser le calcul du trafic routier ... Lorsque, comme en Belgique, les accidents avec les personnes âgées et les enfants se multiplieront*, les élus seront seuls face à leurs responsabilités.

Il est inimaginable que ces nuisances directes n'aient pas d'incidence sur la démographie, impactant négativement l'économie locale. À Burtonville (Belgique), l'implantation d'IBV (usine proche de la nôtre) avec son trafic induit a provoqué la ruine du centre commerçant du village.

Les incidences économiques risquent d'être très graves en cas d'accident.

Le décret autorise, en cas d'accident, un rejet sans filtration pendant 60 h par an, soit un total de 12 000 fois la maximale annuelle autorisée ! Dans une telle hypothèse, les rejets deviennent comparables aux cas les plus graves avec une incidence avérée sur la santé humaine, sur le bétail, sur l'agriculture... et donc à très fort impact économique et social.

À contrario les créations d'emplois sont visiblement surévaluées

Fruytier qui était candidat sur le site en 2007, évoquait aussi 120 emplois, finalement installé à La-Roche-en-Bresnil, il en a créé 50 à ce jour.

Les ratios évoqués dans les textes publiés par le parc conduisent à 80 emplois maximum... (voir brève ci-contre «extrait de la charte forestière 2012-2015»).

Beaucoup plus grave, l'incinérateur crée très peu d'emplois et la partie scierie n'a pas d'avenir durable.

Les études synthétisées dans les publications du Parc naturel du Morvan montrent que dès 2020, sans compter l'implantation d'Erschia, la ressource sera inférieure aux capacités de sciage.

*voir le journal local :

<http://www.lalibre.be/actu/namur-luxembourg/article/402744/trop-de-poids-lourds.html>



Planter Erscia est à la fois destructeur pour la forêt et irrationnel économiquement. À partir de 2020, des scieries (et pas seulement les petites) devront disparaître. L'exploitation industrielle de la forêt nous conduit à une baisse de la ressource maintenant inexorable à partir de 2020 pour aller vers un trou de production de 30 à 40 ans... Chacun sait que l'étalement des coupes est la seule solution pour atténuer l'incidence du choc économique, écologique et social qui se prépare. Plus on incitera aux coupes avec des capacités de sciage élevées, plus le phénomène sera violent, notamment en termes d'emplois, et ce dès 2020.

Face aux critiques des professionnels du bois, M. Jacob (PDG d'Erscia), après avoir indiqué qu'il s'installait au pied de la ressource (journal du centre en 2010), avance maintenant un prélèvement dans le Morvan de 4 % et le reste dans un périmètre de 300 km, notamment en Auvergne, région citée plusieurs fois par M. Jacob à la réunion chez le préfet. Incohérence totale car pour qu'une telle unité soit viable, il lui faut la garantie d'un approvisionnement pérenne dans un rayon de 100 km maximum. (Audit sur les forêts du Massif Central de janvier 2012).

Par ailleurs, le coût de transport, qui risque d'exploser dans les années à venir, ne peut qu'aggraver ce phénomène.

Conclusion : Planter cette usine provoquerait la destruction inéluctable d'emplois vers 2020 dans la filière bois. Pas grave pour M. Jacob qui affirme que «Le bois résineux correspondant aux qualités requises pour les produits finaux de la scierie Erscia France sera en quantité largement suffisante pour la durée d'amortissement de l'usine» (gens du Morvan 28 avril 2012)! Et après ?

« Aucune étude d'impact sur l'emploi (création / destruction) n'a été faite », nous a-t-on confirmé lors de la réunion en préfecture !

Tout se passe comme si le mot « emploi » empêchait nos élus de réfléchir. Pourtant, l'étude du dossier montre que les créations seront inférieures aux chiffres avancés et que, parallèlement, un tel projet en détruira dans d'autres domaines. Mais personne ne songe à engager une étude sérieuse sur le sujet ! Une telle légèreté nous semble condamnable pour un projet dont les générations futures subiront les conséquences et paieront de leur santé les nuisances.

Vers un projet payé par le contribuable à 90 % !

Les chiffres diffusés par l'entreprise avancent un total de subventions avoisinant les 15 %.

Sauf qu'il est maintenant de notoriété publique que M. Jacob n'a pas obtenu les financements privés qu'il escomptait. Même les banquiers ne croient pas au projet...! Qu'à cela ne tienne, M. Jacob a déposé au début de l'été une demande de subvention de 75 % du projet dans le cadre des « grands projets européens » ! 75 % + 15 %, on frise les 90 % de subventions ! Et 90 % de 155 millions d'euros cela représente 8 000 années de SMIC (incluant les charges patronales !), soit le salaire de 200 personnes au SMIC pendant 40 ans ! Cela représente même plus puisque Erscia, est exonéré de charges patronales pendant 6 ans ! L'ensemble payé avec nos impôts ! Tout ça pour créer un maximum de 80 emplois qui auront une durée probable de 10 ans, le tout en supplantant d'autres activités, en saccageant l'environnement et l'avenir de nos enfants !

Un rapport secret sur la ressource en bois

À l'automne 2011 un rapport a été établi pour le Conseil Général de l'Alimentation de l'Agriculture et des Espaces Ruraux. Ce rapport fait le point sur la ressource effective et non potentielle, exploitable dans un rayon de 300 km, autour de la région Bourgogne. Curieusement, il n'a pas été rendu public. Conclurait-il que la ressource n'est pas disponible en quantité suffisante pour alimenter Erscia ?

Rapport d'audit relatif à la ressource disponible et aux conditions d'approvisionnement des unités de transformation des bois résineux en Bourgogne, établi pour le Conseil Général de l'Alimentation de l'Agriculture et des Espaces Ruraux, par Messieurs Olivier de LAGARDE ingénieur général de l'agriculture et Max MAGRUM ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, en octobre 2011 - réf: CGAAER n°11082.

Ressources en bois : tout et son contraire

Il a été fait mention à plusieurs reprises que le projet Erscia est complémentaire de l'existant car l'approvisionnement du pin douglas dans le Morvan ne rentre que très peu dans son schéma industriel.

En préfecture, est avancé le chiffre de 4 % du total dans le Morvan tout en gardant les circuits d'approvisionnement sous le sceau du « secret professionnel »...

Curieusement, en réponse au procès-verbal de la commission d'enquête, il est évoqué la « proximité des matières premières par rapport au projet (le douglas en particulier) », p.6 du memorandum commun Erscia et Nièvre Aménagement.

Par ailleurs le JDC citait IBV (la maison mère) le 5 nov. 2009, « le choix de la Nièvre n'est pas anodin. Le département est bien situé, au centre de la France, et dispose d'une richesse peu exploitée, sa forêt ». Allez comprendre !

Le « journal du centre » ou « la voix d'Erscia » ?

Le journal du centre fait-il un travail journalistique digne de ce nom en relayant systématiquement les arguments d'Erscia, des élus, du préfet, sans jamais analyser les dossiers pourtant truffés d'erreurs et d'incohérences, en publiant les jolies images de l'incinérateur ou on ne voit pas de cheminée, en déformant les propos des associations ?

Le bilan Belge

Extrait de l'entretien avec M. François Rion Conseiller communal de Burtonville ou est implanté l'usine Belge d'IBV.

Le trafic routier engendré par l'activité du site, plus d'un camion toutes les minutes dans les rues avec des accidents de circulation assez fréquents a eu un impact négatif sur l'activité commerciale et touristique de Burtonville. « Qui va s'installer en terrasse ou prendre le temps de se promener chez nous avec plus d'un camion par minute dans nos rues ? Il en sera de même chez vous pour le village qui se situera sur l'axe principal remontant vers le nord ». (Donc pour ici Corbigny)

Sur l'emploi sa conclusion est sans appel : « Si on faisait un bilan à ce jour des emplois perdus et gagnés le résultat serait au mieux de ZERO ».

voir le journal local :

<http://www.lalibre.be/actu/namur-luxembourg/article/402744/trop-de-poids-lourds.html>

"On expulsera les propriétaires"

C'est l'affirmation de l'avocat de Nièvre aménagement devant le tribunal administratif pour justifier les mesures compensatoires proposées sur des terrains ne lui appartenant pas. C'est toujours bon à savoir !

Livre blanc des énergies renouvelables

« Nous payons les gens pour qu'ils abattent leurs forêts au nom de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et nous continuons d'émettre plus de carbone. Personne ne daigne pourtant analyser la situation », a expliqué à EurActiv* une personne proche du dossier.

(Syndicat des Energies Renouvelables <http://www.enr.fr/>)

* site d'information sur les politiques européennes



Si M. Jacob obtient ces subventions, nous pouvons gager que Sadry tiendra une bonne place dans les prochains rapports de la Cour des comptes... Quelle gabegie à l'heure où l'on demande des efforts à tous pour sortir le pays de l'ornière.

L'électricité dite « verte » à trois fois le prix du marché, financée par les abonnés. Un modèle économique qui risque de s'effondrer rapidement.

L'essentiel de l'économie du projet repose sur le prix de rachat de l'électricité dite « verte » subventionnée par l'Europe au titre de la réduction des émissions de carbone. Or, les méga-structures telles que Erscia, en raison de leur gigantisme, aggravent considérablement le bilan carbone du fait de l'énorme activité de transports qu'elles nécessitent. Par ailleurs, le prix de rachat surévalué encourage tous les excès et toutes les aberrations économiques et écologiques.

En effet Erscia :

- achète sa matière première à 300 km à la ronde et il faut donc la transporter,
- fabrique des pellets (granulés) à base de sciure verte qu'il faut sécher,
- exporte ces mêmes pellets en Belgique (500 km) par contrat d'exclusivité avec Electrabel,
- brûlent du bois pour fabriquer de l'électricité, soit la plus mauvaise utilisation du bois en terme de rendement énergétique.

Cette politique a été initialement conçue pour réduire rapidement le bilan carbone européen. Mais par ses effets pervers elle aboutit au résultat inverse et l'Europe, notamment à travers son Parlement, commence à en prendre conscience. Dans les années qui viennent, l'Europe et les États seront conduits à modifier cette politique et la rentabilité d'Erscia chutera... sauf à brûler toujours plus de déchets !

Les extraits du livre blanc des énergies renouvelables réalisé par les syndicats des Énergies renouvelables montrent très clairement que cette politique n'a pas d'avenir.

Pourtant des solutions existent

Opposer environnement et création d'emplois dans le Morvan est une posture rétrograde et une aberration économique. Détruire les emplois de demain pour créer ceux d'aujourd'hui relève d'un comportement irresponsable.

La richesse sera pour les années à venir dans les territoires qui auront su préserver l'environnement et la biodiversité qui deviennent de plus en plus rare. L'évolution du monde montre que cette richesse est à considérer comme un capital y compris un capital économique. Fort de ses 300 adhérents et des compétences qu'ils recèlent, Adret Morvan étudie les contributions au développement et à la création d'emplois dans le respect de l'environnement. Des propositions concrètes seront faites aux élus d'ici peu.

L'écho des adrets,
lettre d'information citoyenne
de l'association Adret Morvan
www.adretmorvan.org
contact@adretmorvan.org
03 86 22 70 97

Directeur de la publication
Pascal Fichot
Comité de rédaction :
Muriel André, Jérôme Brognard,
Anne Daveau, Jean-François
Davaut, Robert Faulquier,

Régis Lindeperg, Tonio Mejias.
Illustration :
Cathy Gaspoz
Impression :
Voluprint

Bulletin d'adhésion

À Retourner à la trésorière de l'association avec un chèque à l'ordre de « Adret-Morvan » à :
Monique Meijas Marcilly
58 800 Cervon

nom :

prénom :

adresse :

mail :

tél :

Je souhaite être tenu informé des activités de l'association

J'adhère à l'association et je verse une cotisation de 10 euros

Je fais un don à l'association de euros

..... euros